

La Gazette

N° 141
Octobre 2009

ISSN 1295-5105

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE PHILAPOSTEL



le meilleur moyen
de collectionner

Vérifiez bien vos adresses !

PLI NON DISTRIBUABLE

 Boîte inaccessible

Boîte non identifiable

Non réclamé

Refusé

Anomalie d'adresse :

N° dans la voie

Voie

Commune

Bât/Rés



I'UPU à la Une !

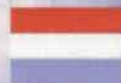
UNION
POSTALE
UNIVERSELLE
Le vecteur d'échange

UN contre le
CHANGEMENT CLIMATIQUE

Empreinte de contrôle du pays
d'origine (facultative)

LU

Luxembourg



COUPON-RÉPONSE INTERNATIONAL

Ce coupon est échangeable
dans tous les pays de
l'Union postale universelle
contre l'affranchissement
minimal d'un envoi prioritaire
ordinaire ou d'une lettre-
avion ordinaire expédié à
l'étranger.

A échanger jusqu'au 31.12.201

Timbre du bureau qui effectue
l'échange

Ne pas apposer l'empreinte du
timbre à date hors de ce cadre



PHILAPOSTEL

8 rue Brillat Savarin – 75013 PARIS – 01 49 70 09 36

Présidente d'honneur : Françoise Eslinger

Présidents généraux honoraires : Jean-François Gleizes, Jean-François Logette
Associations affiliées à la Fédération Française des Associations Philatéliques



Président Général
Jean-Marie Valdenaire
55 rue des Pierres
Rangées
91590 La Ferté Alais

Secrétaire Général
René Frappa
Petre Alte
20129 Bastelicaccia

Trésorier Général
Eric Jariod
32 rue du Prof. Calmette
33150 Cenon

Echanges timbres-poste
Michel Carrière
11 avenue de Fumel
34700 Lodève

Marcophilie
Antoine Garcia
62 rue Victor Hugo
94700 Maisons-Alfort

Nouveautés TP
Maxime Valdenaire
55 rue des P. Rangées
91590 La Ferté Alais

Echanges de cartes postales
Michel Bablot
142 av. Ch. de Gaulle
33520 Bruges

Echanges de cartes téléphoniques sur catalogue
Alain Fauché
Route de Banca
64430 St-Etienne de Baïgorry

Matériel pour collections
Jean-René Py
89 rue Damrémont
75018 Paris

Nouveautés PAP
François Beaumont
1 bis rue Font Froide
23300 La Souterraine

AQUITAINE
(dpt 24,33,40,47,64)
Michel Bablot
142 av. Ch. de Gaulle
33520 Bruges

AUVERGNE
(dpt 03,15,43,63)
Philippe Bauban
52 rue des Rivaux
63170 Aubière

BAS-RHIN
(dpt 67)
Daniel Bascou
49 rue d'Alsace
67380 Lingolsheim

BASSE-NORMANDIE
(dpt 14,50,61)
Guy Hervieu
4 rue de l'Unité
14610 Epron

BOURGOGNE
(dpt 21,58,71,89)
Philippe Gavillon
1 avenue Aristide Briand
21000 Dijon

BRETAGNE
(dpt 22,29,35,56)
Olivier Fautier
10 rue B. d'Argentré
35740 Pacé

CENTRE-VAL DE LOIRE
(dpt 18,28,36,37,41,45)
Daniel Vincent
8 rue Claude Monet
45100 Orléans

CHAMPAGNE-ARDENNE
(dpt 08,10,51,52)
Denis Collas
41 rue Jacques Prévert
51100 Reims

CORSE
(dpt 2A,2B)
René Frappa
B.P. 90972
20700 Ajaccio CEDEX 9

FRANCHE-COMTE
(dpt 25,39,70,90)
Laurent Faivre
19 avenue Edouard Droz
25000 Besançon

HAUTE-NORMANDIE
(dpt 27,76)
Philippe Bouillon
Appt 18, 111 rue de Lessard
76100 Rouen

HAUT-RHIN
(dpt 68)
Geneviève Haas
2 rue des Peupliers
68170 Rixheim

ILE-DE-FRANCE
(dpt 75,77,78,91 à 95)
Joël Moisy
18 passage des Mauxins
75019 Paris

LANGUEDOC-ROUSSILLON
(dpt 11,30,34,48,66)
Michel Carrière
11 avenue de Fumel
34700 Lodève

LIMOUSIN
(dpt 19,23,87)
Michel Ciolina
Champeymont
23400 Auriat

LOIRE
(dpt 42)
Bernard Kizirian
BP 50
42002 St-Etienne CEDEX

LORRAINE
(dpt 54,55,57,88)
Raymond Nicolodi
BP 83181
54013 Nancy CEDEX

MIDI-PYRENEES
(dpt 09,12,31,32,46,65,81,82)
Daniel Calmettes
510 rte de Gilis Picarrou
31550 Cintegabelle

NORD-PAS DE CALAIS
(dpt 59,62)
Jean-Guy Dallo
23A, anc. rte d'Armentières
62400 Essarts

PAYS-DE-LOIRE
(dpt 44,49,53,72,85)
Christine Darlet
3 hameau des Pinsons
44780 Missillac

PICARDIE
(dpt 02,60,80)
Jacky Delafosse
5 résidence Baléares
80240 Roisel

POITOU-CHARENTES
(dpt 16,17,79,86)
Pierre Compain
BP 10
86390 Lathus St Rémy

PROVENCE-ALPES-C. A.
(dpt 04,05,06,13,83,84)
André Laurent
48 rue du Berceau
13005 Marseille

RHONE-ALPES
(dpt 01,07,26,38,69,73,74)
Alain Daillet
BP 18207
69355 Lyon CEDEX 08

Echanges de cartes téléphoniques
Alain Picard Destelan
La Ceriseraie
44850 St-Mars du Désert

Bibliothèque Médiathèque
Joël Moisy
18 passage des Mauxins
75019 Paris

Echanges de plis marcophiles et maximaphiles
Alain Herbinet
1515 Bois
14200 Hérouville

Echanges philatéliques sur catalogue
Claude Lhôte
50 rue du petit parc
33200 Bordeaux

Assurances
Alain Daillet
730 rue des Bouleées
Le Mas Rillier
01700 Miribel

Internet
Jean-Marie Valdenaire
55 rue des Pierres
Rangées
91590 La Ferté Alais

Pap Infos
François Mennessiez
3 allée Marcel Bocquier
85430 Aubigny

Archives
Danielle Sié
8 rue Carnot, Apt 38
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Formation
Jean-Claude Labbé
9 Le Bourg
50240 Montanel

MARTINIQUE : Jean Ketterlin, Résidence Studiotel, Bat Héléonore, 1 rue de Terreville, 97233 Schoelcher

PHILAPOSTEL SUR INTERNET : <http://www.philapostel.com>

La Gazette : revue trimestrielle éditée par PHILAPOSTEL, 8 rue Brillat Savarin 75013 PARIS.
Tél : 01 49 70 09 36, fax : 01 53 21 08 65, courriel : philapostel.secnat@wanadoo.fr

PHILAPOSTEL, association du personnel des groupes La Poste et France Telecom Orange.

Publiée avec le concours de l'Association pour le Développement de la Philatélie.

Directeur de la publication : Jean-Marie Valdenaire. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot †.

Rédacteur en chef : Philippe Malige. **Rédacteur en chef technique** : Eric Jariod.

Comité de relecture : René Frappa, Jean-François Gleizes, Michel Liffard, Françoise Valdenaire.

La Gazette : 8 rue Brillat Savarin, 75013 Paris, tél : 01 49 70 09 36. **Courriel** : philapostel-lagazette@philapostel.com

Gestion du fichier : Eric Jariod. **Logistique** : Marie-Hélène Lauff.

Composition et impression : Tiréa, 2 rue Guilbert, 93250 Villemomble.

Abonnements : 5,34 euros par an pour les membres de l'association et 7,50 euros par an (14,50 euros pour deux ans) pour les extérieurs.
Bulletin d'abonnement en page 3. **Dépôt légal** : à parution.

Ont participé à ce numéro : Michel Bablot, Pascal Bladinières, Michel Carrière, Alain Daillet, Jean Grandin, Guy Hervieu, Bernard Kizirian, Albert Lasserre, Jean-François Logette, Raymond Nicolodi, Chantal Target.

La Gazette n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication.

LA FIN DES LETTRES ENFLAMMEES ?

Elles existent depuis la fin du XIXe siècle et font l'objet d'une collection particulière, la marcophilie.

Il y a encore quelque temps, lorsqu'on recevait un courrier, on pouvait trouver à côté du timbre-poste, l'oblitération du bureau de Poste d'où la lettre avait été expédiée. Et sur ce cachet, apparaissait le nom de la commune, la date d'envoi, mais aussi généralement un joli petit dessin symbolisant le lieu assorti parfois, d'un message vantant les mérites de la cité ou annonçant un événement. Tout cela s'appelle une "flamme". Mais voilà, ce temps est maintenant révolu.

A présent, à la place des cachets locaux sont imprimés des numéros, un code-barres et rien n'indiquant la provenance. Froid et impersonnel, mais tellement moderne. C'est la rançon du progrès qui permet au courrier d'arriver dans de meilleurs délais.

Pour des envois moins anonymes

Pour pallier cette évolution, La Poste commercialise des produits souvent évoqués dans nos Gazettes : les PAP (prêt-à-poster), ornés généralement de photos locales ou régionales, mais aussi les timbres locaux... Il existe aussi les timbres 100 % personnalisés que l'on peut créer soi-même sur Internet, les fameux MonTimbraMoi. On a la possibilité de pouvoir réaliser totalement la petite image

qui orne son courrier en choisissant le dessin ou la photo, mais aussi le message, qu'il suffit d'envoyer par courrier électronique. De nombreuses réalisations philapostéliennes sont évoquées dans ce numéro. Un service identique est proposé aux entreprises et aux collectivités.

Néanmoins, les flammes postales d'antan ont disparu. Les seules qui subsistent proviennent encore d'entreprises ou collectivités ayant leurs propres machines à affranchir.

Quoi qu'il en soit, c'est la rentrée philatélique, et comme toute rentrée qui se respecte et qui apporte son lot de nouveautés avec celle qui la précède, notre union recèle des trésors d'intelligence. Elle a su relever tous les défis. Et pourtant aujourd'hui, devant l'immense besoin de réforme qui est le sien, on voudrait nous faire admettre qu'il n'est pas possible d'offrir aux adhérents de nouveaux services, de nouvelles activités. Nous avons relevé un premier défi "Objectif 10000". Nous voici maintenant au cœur du second "Le Défi Postier" dont le but est d'organiser des actions et de susciter des adhésions parmi le personnel du Groupe La Poste (actifs et retraités) et leur famille (enfants et conjoint). Eh bien, je vous le dis : c'est maintenant que "tout devient possible" !

Jean-Marie VALDENNAIRE
Président Général



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Les responsables
page 2

Editorial
page 3

Actualité : Centenaire du monument de l'UPU
pages 4 à 5

Marcophilie :
La nouvelle étiquette PND
pages 6 à 7

La vie de l'Union :
De nouveaux statuts
page 8

International :
Le nouveau CRI
page 9

Innovation : MonTimbraMoi
page 10

Cartophilie
page 11

Les assos PHILAPOSTEL
page 12

Brèves
page 13

Exposition : Tarbes 2009
page 14

Service : Nouveautés TP
page 15

Dossier :
Le courrier pendant la 2^{de} guerre mondiale
pages 16 à 17

Les nouveautés de timbres
page 18

Petites annonces
page 19

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à La Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :
ADRESSE :

Souhaite recevoir La Gazette (cochez la case choisie) :

- un an, 7.50 euros
 deux ans, 14.50 euros

Date : Signature :

A retourner à : La Gazette, chez Eric Jariod, 32 rue du professeur Calmette, 33150 Cenon,
avec le chèque correspondant libellé à l'ordre de "PHILAPOSTEL".

ANNIVERSAIRE

Le Monument de l'Union Postale Universelle, créé par le sculpteur français de Saint-Marceaux, a 100 ans !

Le Congrès de l'Union Postale Universelle qui se tient à Berne décide le 4 juillet 1900 l'érection d'un monument commémoratif de la fondation de l'Union Postale Universelle à Berne. Le Congrès charge le Conseil fédéral suisse de toutes les mesures nécessaires à la réalisation de ce projet.

En exécution du mandat qui lui est confié, le Conseil fédéral Suisse ouvre un concours en 20 articles et celui-ci est rendu public le 31 octobre 1902 par le président de la Confédération, monsieur Zemp.

Le jury, appelé à juger les projets qui seront présentés, est constitué de 11 personnalités :

- Monsieur Hake, référendaire pour les constructions du Département des Postes impériales allemandes ;
- le Professeur Hellmer, sculpteur, recteur de l'Académie impériale et royale des arts plastiques à Vienne ;
- le Comte de Lalaing, artiste peintre et sculpteur à Bruxelles ;
- le Professeur Meldwahl, Vice-directeur de l'Académie royale des Beaux-arts à Copenhague ;
- Monsieur Velada, membre de l'Académie des Beaux-arts et doyen des architectes de la ville de Madrid ;
- Monsieur Bartholomé, statuaire à Paris ;
- Monsieur Armstead, membre royal de l'Académie des Beaux-arts à Londres ;
- Monsieur Strobl, sculpteur à Budapest ;
- Monsieur Ximenes, statuaire à Rome ;
- le Professeur Bluntschli, Président de la Commission fédérale des Beaux-arts à Zurich ;
- Monsieur Ruffy, Directeur du Bureau international de l'Union Postale Universelle.

De par le règlement du concours, on sait qu'une somme de 15 000 francs est destinée à récompenser les concurrents méritants. Le Conseil fédéral, par ailleurs, confiera l'exécution du monument à l'artiste que le jury aura désigné à cet effet. Le règlement du concours est diffusé en français, en anglais et en allemand.

120 projets seront reçus et la délibération du jury placé sous la présidence du Professeur Bluntschli, durera du 23 au 25 septembre 1903. 39 projets seront écartés à l'unanimité et 66 à la majorité des voix.

Le jury finit par se mettre d'accord sur une "short-list" de 6 contributions portant les numéros et les devises suivants :

- N° 39 - Viribus unitis - Monsieur Hundrieser de Charlottenburg ;
- N° 16 - In signo pacis - Monsieur Morin de Berlin ;
- N° 9 - Progrès - Messieurs Dubois et Patouillard de Paris ;
- N° 12 - Plus vite - Monsieur de Saint-Marceaux de Reims ;
- N° 47 - Grande encore plus grande - Monsieur Chiattonne de Lugano ;
- N° 94 - Weltall - Messieurs Taschner (Breslau) et Heer (Münich).

Cependant, le jury juge qu'aucun des sujets retenus ne correspond véritablement au programme et décide d'organiser un concours restreint aux six artistes retenus en vertu de l'article 14 du Règlement qui laissait cette possibilité.

Les artistes sont libres de changer d'esquisse et leur maquette respective devra être établie à l'échelle de 1/10 de la grandeur d'exécution. Chaque candidat obtient une indemnité supplémentaire de 1500 francs pour son nouveau travail.

Le projet du sculpteur René de Saint-Marceaux de Reims (France) est finalement retenu par le jury. Il représente une femme assise, qui symbolise la ville de Berne, supportant une sphère autour de laquelle cinq femmes, représentant les cinq continents, se transmettent des lettres.

Le 4 octobre 1909, le monument qui trouve sa place dans un des plus beaux parcs de la ville de Berne, est inauguré en présence de très nombreuses personnalités, chefs d'états, ambassadeurs, ministres, etc. Les festivités se sont ensuite poursuivies sur le Lac Léman, les 5 et 6 octobre.



Le monument créé par de Saint-Marceaux est toujours en place à Berne et a servi par la suite à illustrer le logo de l'Union Postale Universelle (ci-dessous).

Près de 800 timbres-poste ont été émis par les postes avec le monument ou le logo de l'Union Postale Universelle.

La France et la Suisse pour commémorer l'évènement du centenaire ont décidé de réaliser une émission commune : un timbre-poste à 0.70€ pour la France et un timbre de service de l'UPU à 1.80 CHF pour la Suisse.

Cette émission aura lieu à Reims et Paris le vendredi 9 octobre 2009 à l'occasion de la journée mondiale de la Poste.

J-F. Logette,
Expert en philatélie à l'UPU ©



René de Saint-Marceaux, sculpteur

Il est né à Reims le 23 septembre 1845 et mort à Paris le 23 avril 1915. Il repose à Cuy-Saint-Fiacre (Seine Maritime)

Petit-fils du maire de Reims, il fût l'élève du sculpteur Jouffroy. Il fût élu membre de l'Académie des Beaux-arts en 1905.

Il épousa Lucie Jourdain, la veuve du peintre Eugène Bagnies.

De Saint-Marceaux est l'artiste typique de la 3^{ème} République, un peu mondain, aisé matériellement, et qui reste un artiste de salon. Son œuvre fut importante.



GUERRE PALESTINO ARABE DE 1948/1949

Je ne vais pas vous parler de cet événement mais d'une anecdote personnelle comme quoi, lorsque vous avez des documents philatéliques, lisez les bien ou faites les traduire, si possible, car il y a souvent quelque chose de surprenant, de comique, de tragique, etc... à découvrir.

Membre du club thématique Croix Rouge, j'ai reçu au cours de l'année 2005, la liste des lots pour la 11^{ème} vente sur offres. J'ai examiné la description des lots (les photocopies en noir étaient jointes) et un lot avait attiré ma convoitise : il s'agissait d'un lot de 11 documents d'une même archive concernant le prisonnier de guerre Émile Jaar en Palestine, pendant le 1^{er} conflit israélo-arabe de 1948/49. Il s'agissait de raretés et le prix départ était fixé à 700€ et, pour moi, la barre était un peu haute. Néanmoins, j'ai pu lire un message et le nom me parlait. Vous allez me dire qu'en France des Martin et des Durant, il y en a de partout : c'est exact. Lisant le texte, j'ai donc vu qu'il venait de Émile Jaar et qu'il était adressé à Joseph Jaar. Il y avait, entre autres, un message du CICR (Comité International de la Croix-Rouge) en date du 23 janvier 1949 dans lequel Émile Jaar, prisonnier de guerre N° POW 7910, interné au camp 791 demandait à son frère Joseph se trouvant à Bethléem, de lui envoyer de l'argent et des cigarettes. Les neurones se sont mis en action et je me suis souvenu que j'avais connu un nommé Joseph Jaar, commerçant à Fort de France (Martinique) et qui était Président du Club Philatélique Foyalais (*) dont j'ai été membre pendant 2 ans environ entre la fin 1970 et 1973. Était-ce le même ? J'ai cherché s'il y avait un nommé Joseph Jaar à Fort de France et dans les environs : il n'y en avait pas mais il y avait deux familles Jaar. J'ai écrit au premier de la liste, qui m'a répondu et donné quelques précisions. Le nommé Émile Jaar était

décédé au Brésil et Joseph Jaar était décédé en Martinique où il avait une fille. Il m'a confirmé que Joseph Jaar avait été commerçant à Fort de France et Président du Club Philatélique : il s'agissait bien de la personne connue 30 ans plus tôt. J'ai fait savoir à cette famille qu'il existait une correspondance entre les deux frères. Après avoir pris contact avec le Président du club thématique Croix Rouge (que je remercie), ce dernier m'a donné les coordonnées de l'acquéreur des documents. Je lui ai téléphoné, lui ai expliqué les faits et il m'a fait parvenir les photocopies en couleurs de tous les documents. J'ai expédié les photocopies à M. Jaar qui les a transmises à la fille de Joseph Jaar. Ce fut, d'après ce qui m'a été écrit, une soirée où les larmes se sont mêlées à l'incroyable, une coïncidence vraiment inimaginable. Un miracle en quelque sorte.

Les documents originaux sont aux mains d'un collectionneur spécialiste de la Croix Rouge et les photocopies ont rejoint la famille JAAR en Martinique : j'avais fait ma B.A. car mon attention avait été attirée par un nom et lorsque je raconte cette anecdote, je dois humblement avouer qu'un petit frisson se manifeste sur l'ensemble du corps.

Georges FERRETTI

Association Philatélique et Cartophile de Cannes

(*) On appelle "Foyalais" les habitants de Fort de France qui s'appelaient à l'origine "Fort Royal". Comme les Martiniquais ne prononcent pas tous les "r" il n'y a qu'un pas à franchir : Fort Royal devient "Fo Oyal" et qui a donné Foyalais. C'est mon explication et si je suis dans l'erreur, je ne dois pas être très loin de la vérité : si quelqu'un a quelque chose de précis, qu'il m'en fasse part et j'apporterai les précisions nécessaires.

UNE NOUVELLE ÉTIQUETTE "PLI NON DISTRIBUABLE"

Depuis qu'elle achemine du courrier La Poste, a dû gérer le fait de ne pas pouvoir remettre le pli à son destinataire et le renvoyer à l'expéditeur.

Au XIX^{ème} siècle, le facteur disposait :

- de sa plume pour rayer l'adresse du destinataire et apposer sa signature ;
- d'une griffe métallique "retour à l'expéditeur". Cette griffe pouvait être sous 2 lignes sans aucune autre indication (1) ou sur 3 lignes avec indication sur la 3^{ème} ligne du numéro du bureau (suivant la nomenclature des gros chiffres) (2). De nombreuses variantes de ce cachet existent, donnant naissance à de belles présentations spécialisées en exposition, mais ce n'est pas l'objet de cet article ;
- des vignettes mises à sa disposition par l'Administration des Postes à partir de 1868 pour indiquer la cause la non distribution. La série de 8 vignettes comportait les indications suivantes : "Nom commun à plusieurs personnes", "Parti sans laisser d'adresse", "Adresse incomplète", "Inconnu", "Parvenu sans adresse", "Refusé", "Décédé", "Non réclamé".

La première série d'étiquettes de 1868 était non dentelée et imprimée en bleu, la seconde série d'étiquettes de 1890 était dentelée, imprimée en noir et comportait un cadre de 25mm x 14mm, la troisième et dernière série de vignettes de 1892 était aussi imprimée en noir sur un papier blanc ou jaune, dentelée et comportait un cadre plus petit de 22mm x 13,1mm.(3)

Au début du XX^{ème} siècle (date à finaliser) les bureaux de poste furent dotés de 8 griffes métalliques (manche en bois) pour indiquer le motif de la non distribution en remplacement de ces vignettes.(4) et (5)

Une partie de ces griffes fut rem-

placée dans les années 60 par les mêmes griffes en plastique (manche de couleur grise) toujours fournies par l'administration.

Puis vint le temps où les bureaux les plus importants se mirent à faire des griffes non normalisées en caoutchouc. Certaines comportent même le nom du bureau ou du centre de distribution après la séparation du courrier du grand public le 1er janvier 2002 (6).

Dans les années 2000, apparurent des étiquettes auto-collantes. La Poste imagina une étiquette modèle 761 pour notifier le retour à l'expéditeur et la cause (7).

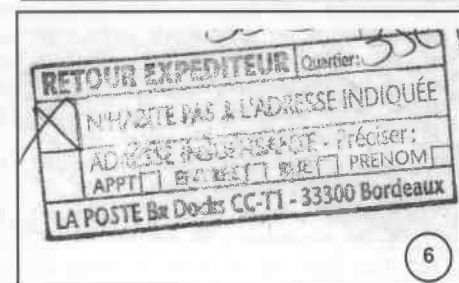
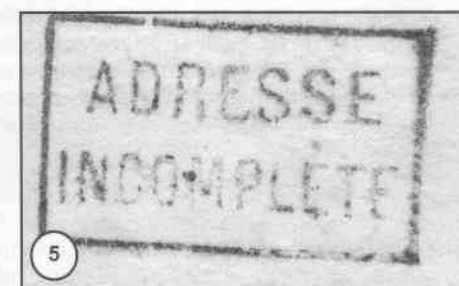
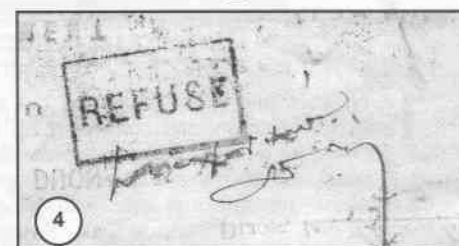
Examinons les causes mentionnées sur cette étiquette : "N'habite pas à l'adresse indiquée", "Adresse incorrecte", "Non réclamé", "Refus de paiement", "Détérioré", "Non commandé", "Refusé sans motif".

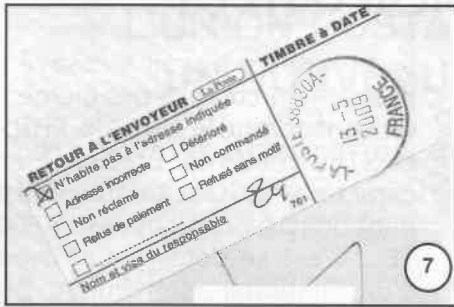
On le voit cette étiquette 761 était très orientée vers le refus de produits issus de la vente par correspondance (détérioré, non commandé, refus de paiement). Cette étiquette était utilisée aussi bien pour les lettres que pour les colis.

Elle est beaucoup moins précise sur les causes de la non distribution que les étiquettes de 1868 et les griffes largement utilisées pendant le XX^{ème} siècle.

Avec le développement de l'informatique, la dotation d'imprimante-fax dans les bureaux et les centres de distribution, d'autres étiquettes auto-collantes ont été fabriquées localement.

Depuis juillet 2009, la Direction du Courrier a souhaité remettre un peu d'ordre dans ce foisonnement d'initiatives locales. Elle a





mais la mention "pli non distribuable" (8).

Les indications que comporte cette étiquette sont les suivantes : "Refusé", "non réclamé", "boîte non identifiable", "boîte inaccessible" ; et dans un second volet en bas de l'étiquette "anomalie d'adresse" : "Commune", "voie", "n° dans la voie", "Bât/Res (Bâtiment/résidence)".

Cette étiquette caractérise l'automatisation du traitement du courrier, notamment la préparation de la distribution par des machines dans les centres courrier.

Cette étiquette comporte en haut à gauche un tag 2G. La Gazette a déjà évoqué l'utilisation par La Poste de ce type de tag, notamment sur les timbres "MonTimbrenLigne" vendus en ligne sur internet (cf n° 139 d'avril 2009)..

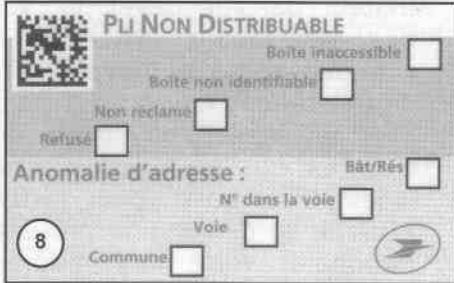
Ce tag servira prochainement, après adaptation des machines de tri des plates-formes, à traiter automatiquement ce type de courrier en retour.

Les étiquettes "pli non distribuable" sont imprimées en planche de 24. Elles sont nomenclaturées 618037 à la DAPO.

Le déploiement de ces nouvelles étiquettes est progressif en France jusqu'à fin 2009.

Michel BABLOT

(avec la participation de Roland Clochard)



Cette étiquette a une double fonction :

- signaler un pli non distribuable afin de le retourner à l'expéditeur;
- signaler une qualité d'adresse insuffisante à l'expéditeur (en l'incitant indirectement à mettre à jour l'adresse)(9).



Cette étiquette concrétise la séparation des branches Courrier et Colis. Les facteurs distribuant les colissimo disposent sur le terminal sur lequel vous apposez votre signature, de la possibilité d'indiquer les causes de refus d'un colis.

doté tous les centres de distribution d'une nouvelle étiquette auto-collante qui porte désor-

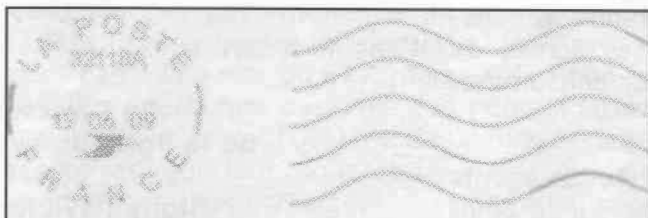
Le point sur les nouvelles oblitérations Neopost

La Gazette 139 d'avril 2009 a décrit la mise en place des nouvelles machines Neopost IJO 85 + dans les centres courrier. Rappelons que ce sont ces machines qui fournissent les oblitérations bleues pointillées sous forme de tirets.

Voici l'état des installations de ces nouvelles machines, liste arrêtée à fin juillet 2009.

Ces machines Neopost sont soit des machines neuves soit une évolution des machines précédemment installées en changeant une carte électronique, et la carte à puce qui pilote la machine. Cette évolution donne parfois naissance-sous certaines conditions techniques de maintenance et d'exploitation-à des oblitérations mixtes : traits ondulés pleins correspondant à l'ancienne machine IJO 85 et bloc dateur correspondant à la nouvelle machine IJO 85+. Quatre de ces oblitérations "mixte" ont été découvertes (à ce jour fin juillet 2009) sur du courrier : LA POSTE 39600A - / FRANCE Ingré (Maine et Loire) en mars 2009 ; LA POSTE 41844A - / FRANCE ST-Etienne en mai 2009 ; LA POSTE 04753A - / FRANCE Besançon et LA POSTE 32118A - / FRANCE Toulouse en juin 2009.

MB



LA POSTE 01614A - / FRANCE	TROYES CTC	juillet-09
LA POSTE 03717A - / FRANCE	AJACCIO CTC	juillet-09
LA POSTE 03718A - / FRANCE	BASTIA CTC	juillet-09
LA POSTE 04753A - / FRANCE	BESANCON PIC	décembre-08
LA POSTE 04943A - / FRANCE	VALENCE CTC	juillet-09
LA POSTE 05505A - / FRANCE	BREST CTC	avril-09
LA POSTE 07156A - / FRANCE	RENNES CTC	juillet-09
LA POSTE 08870A - / FRANCE	NANTES CTC	juillet-09
LA POSTE 12155A - / FRANCE	CREIL PIC	janvier-09
LA POSTE 15254A - / FRANCE	ANNECY CTC	juillet-09
LA POSTE 15457A - / FRANCE	PARIS 09 PPDC	mars-09
LA POSTE 19227A - / FRANCE	PONTOISE CTC	juillet-09
LA POSTE 21530A - / FRANCE	VITROLLES MARSEILLE CTC	janvier-09
LA POSTE 21611A - / FRANCE	MARSEILLE PPDC	juillet-09
LA POSTE 21618A - / FRANCE	CAEN CTC	octobre-08
LA POSTE 22000A - / FRANCE	BIARRITZ CDIS	mars-09
LA POSTE 22009A - / FRANCE	HENDAYE PDC1	janvier-09
LA POSTE 22209A - / FRANCE	LYON 03 PPDC	juin-09
LA POSTE 23328A - / FRANCE	MARTIGUES CCT1	janvier-09
LA POSTE 23512A - / FRANCE	ST JEAN DE SOUDAIN PDC1	avril-09
LA POSTE 24054A - / FRANCE	BAGNOLET CCT1	juillet-09
LA POSTE 24314A - / FRANCE	SAINT DENIS PPDC	juillet-09
LA POSTE 24585A - / FRANCE	BEZIERS PDC1	juillet-09
LA POSTE 25316A - / FRANCE	ROUEN CTC	juillet-09
LA POSTE 25658A - / FRANCE	PARIS VILLETTE PPDC	juillet-09
LA POSTE 25759A - / FRANCE	GRENOBLE CTC	juillet-09
LA POSTE 32118A - / FRANCE	TOULOUSE PPDC	mars-09
LA POSTE 37580A - / FRANCE	PAGNY LES GOIN PIC	juillet-09
LA POSTE 37810A - / FRANCE	NANCY PPDC	juillet-09
LA POSTE 38295A - / FRANCE	PARIS BRUNE PPDC	juillet-09
LA POSTE 38909A - / FRANCE	MIGNE AUXANCES POITIERS PIC	janvier-09
LA POSTE 39169A - / FRANCE	FLEAC PPDC	mars-09
LA POSTE 39289A - / FRANCE	LILLE PIC	mars-09
LA POSTE 39376A - / FRANCE	CESTAS BORDEAUX PIC	avril-09
LA POSTE 39600A - / FRANCE	INGRE PPDC	mars-09
LA POSTE 39800A - / FRANCE	MERIGNAC PPDC	mai-09
LA POSTE 39823A - / FRANCE	PLAISANCE DU TOUCH PPDC	mars-09
LA POSTE 39916A - / FRANCE	AMIENS PPDC	juillet-09
LA POSTE 41638A - / FRANCE	VERSON PPDC	juillet-09
LA POSTE 41976A - / FRANCE	ST QUENTIN PPDC	mars-09
LA POSTE 42052A - / FRANCE	CUSSET PPDC	juillet-09
LA POSTE 42133A - / FRANCE	GOUSSAINVILLE PPDC	avril-09
LA POSTE 42229A - / FRANCE	ORVAULT	juillet-09

DE NOUVEAUX STATUTS POUR PHILAPOSTEL !

Les délégués des groupes PHILAPOSTEL ont approuvé de nouveaux statuts lors de l'assemblée générale de Bollwiller le 3 avril 2009.

Les statuts précédents datent de 1990 avec la création des groupes en associations déclarées. Outre les changements de titres de l'association (Union des philatélistes des PTT, Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom puis PHILAPOSTEL) et la prise en compte de la création de PHILAPOSTEL, peu de réelles évolutions.

Un groupe de travail, ou commission, a été mis en place par le conseil d'administration de PHILAPOSTEL afin d'examiner différents souhaits de modifications statutaires. En étudiant ces modifications, le groupe de travail s'est trouvé confronté à différents problèmes :

- PHILAPOSTEL est en période d'évolution et de nouveaux statuts sont possibles. Les adhérents pourraient l'être à titre individuel. En 2009, les administrateurs au titre de membre fonda-

teur n'ont plus de raison statutaire. Les statuts de PHILAPOSTEL doivent tenir compte de ces modifications.

- les statuts de PHILAPOSTEL demandent à être clarifiés quand aux rôles du "national" et ses relations avec des "groupes régionaux ou départementaux" qui sont légalement des associations loi 1901 déclarées.

- il devient de plus en plus impératif de tenir compte des évolutions des entreprises avec lesquelles nous avons des liens de l'ordre du social.

* des PTT, nous sommes passés à des groupes : La Poste, France Télécom.

* nous n'avons plus de relations sociales avec France Télécom. Nos relations passent par des CE.

* le 1^{er} janvier 2010, La Poste devrait devenir une SA ; à terme, nous aurons à passer de relations d'ordre social à des relations de partenariat avec La Poste

- la philatélie bouge et devra évoluer.

Le groupe de travail a essayé de prendre en compte ces éléments en conservant le titre de PHILAPOSTEL mais en précisant son caractère d'association regroupant des associations PHILAPOSTEL. C'est se doter pour l'avenir d'un "national" se voulant être moteur dans le développement des associations PHILAPOSTEL (mutualisation des moyens, offre de prestations novatrices, aides) avec un esprit d'ouverture vers d'autres qui partageraient nos idées. C'est aussi, pour PHILAPOSTEL se définir une présence nationale, voire internationale avec les différents partenaires de la philatélie.

PHILAPOSTEL, une association nationale de référence qui regroupe des associations PHILAPOSTEL pouvant disposer des moyens nécessaires afin de s'imposer au niveau local en tant qu'association philatélique de premier plan.

Alain DAILLET

Animateur du groupe de travail Statuts

Note de service du 5 avril 1872

du Directeur de la ligne des ambulants de Paris à Lyon

Objet : INTERDICTION D'APPORTER DU VIN A PARIS POUR LE VOYAGE SUIVANT

Les brigades ont dans l'habitude d'apporter du vin à Paris pour faire leurs repas du voyage suivant.

Jusqu'ici tolérée, cette manière de faire, offre des inconvénients à plusieurs points de vue :

- Les agents de l'Octroi tout d'abord, se montrent plus rigoureux dans l'accomplissement de leurs devoirs et soulèvent des difficultés qu'il faut faire cesser.

- D'un autre côté, des agents ont pu, abusant de cette tolérance, entrer du vin en fraude.

- Enfin, d'autres se plaignent de n'avoir pas retrouvé, le jour de leur départ, le vin qu'ils avaient entreposé à la gare à leur arrivée.

Pour ces raisons, il est absolument interdit d'entreposer à la gare, soit dans les sacs de brigade, soit dans les armoires, soit ailleurs, aucun liquide ou autre objet passible de droits d'octroi.

A cette occasion, le Directeur recommande aux agents de tous grades, la plus grande circonspection au sujet des achats de provisions pour leur consommation personnelle.

Plusieurs agents et sous-agents d'autres lignes sont sur le point

d'être retirés du service ambulant, ou punis de retenue de traitement pour transports illicites de provisions ou marchandises. Des chefs de brigade se trouvent eux-mêmes compromis pour défaut de surveillance.

Tout en espérant n'avoir pas à sévir, le Directeur prévient le personnel qu'il signalera à la sévérité de l'Administration, tout agent qui ne tiendrait pas rigoureusement compte de cet avertissement.

Paris, le 5 avril 1872

Le Directeur de la ligne de Lyon

Signé : Wieland

L'UNION POSTALE UNIVERSELLE MET EN CIRCULATION UN NOUVEAU COUPON-REPONSE INTERNATIONAL !

La nouvelle illustration qui orne le coupon-réponse international (CRI) depuis le 1^{er} juillet 2009 a été sélectionnée à Genève à l'occasion du 24^{ème} Congrès postal universel en 2008.

Un artiste luxembourgeois a remporté le concours organisé par le Bureau international de l'UPU pour trouver la nouvelle illustration du CRI. L'œuvre du graphiste de la poste luxembourgeoise, Rob Van Goor, a été sélectionnée parmi les 10 projets présentés par les Pays-membres de l'UPU. Sur le thème "Le timbre-poste, vecteur d'échange", l'artiste présente un globe terrestre bercé dans le creux d'une main et les dentures d'un timbre. Cent soixante-neuf des 191 Pays-membres de l'UPU présents au Congrès se sont exprimés pour sélectionner cette illustration.

Le nouveau CRI, dénommé Nairobi, est commercialisé depuis le 1^{er} juillet 2009. Les particuliers, collectionneurs et philatélistes pourront l'échanger jusqu'au 31 décembre 2013. Il remplace le coupon actuel, Beijing 2, émis le 1^{er} juillet 2006 et valable à l'échange jusqu'au 31 décembre 2009.

Le coupon-réponse international est un produit postal échangeable dans tous les Pays-membres contre un ou plusieurs timbres-poste représentant l'affranchissement minimal d'un envoi prioritaire ordinaire de la poste aux lettres ou d'une lettre-avion ordinaire expédiés à l'étranger pour la réponse. Environ 2,2 millions de coupons-réponse sont vendus chaque année dans le monde par 121 opérateurs désignés des pays-membres de l'UPU. Tous les pays ne participent pas à la vente du CRI, mais tous les opérateurs désignés des Pays-membres de l'UPU et des territoires qui leur sont rattachés, doivent les échanger.

Plus de cent ans après son apparition en 1907, le coupon-réponse international reste un titre d'actualité. A côté des usages habituels pour des correspondances, deux groupes spécifiques, grands utilisateurs de CRI, se distinguent. Les étudiants qui les utilisent comme moyen d'échange de correspondances et d'inscription dans les grandes écoles ou les universités, et les radioamateurs qui s'en servent lors de l'échange de cartes réponse pour confirmer

lièrement pour les collectionneurs de CRI. En effet, n'oublions pas que celui-ci est considéré comme un objet philatélique par la FIP qui le classe dans la catégorie des entiers postaux. La France n'a pas retenu cette option du drapeau.

Le logo de l'organisation des Nations Unies (PNUE) est également introduit sur tous les CRI avec le slogan "Unis contre le changement climatique".

Enfin au-delà des nombreux éléments de sécurité que contient ce CRI "Nairobi", il conviendra de noter celui qui est visible par l'intermédiaire de la lampe UV. Une innovation en matière d'imprimerie tout à fait originale et futuriste.

Depuis la réforme du CRI au Congrès de Beijing, quatre CRI "nouvelle formule" ont



été émis :
- Modèle Beijing 1 - Valable jusqu'au 31 décembre 2006
- Modèle Beijing 2 standard - Valable jusqu'au 31 décembre 2009
- Modèle Beijing 2 Centenaire - Valable jusqu'au 31 décembre 2009
- Modèle Nairobi - Valable jusqu'au 31 décembre 2013

une liaison radio. Le CRI reste cependant un produit important pour la communication épistolaire entre les populations des pays industrialisés et celles des pays en développement ou les moins avancés, il évite à ces dernières d'être obligées de dépenser de l'argent pour répondre à un correspondant vivant à l'étranger.

L'innovation sur le CRI type "Nairobi" est la possibilité d'introduire le drapeau du pays en couleur sur le recto du coupon. Ce dispositif est facultatif et payant. Jusqu'à présent onze pays ont retenu cette option (Allemagne, Burkina Faso, Chypre, Italie, Japon, L'ex-Rép. yougoslave de Macédoine, Luxembourg, Maroc, Maurice, Sénégal et Ukraine) qui permet pourtant de susciter un intérêt supplémentaire particu-

À la fin de l'année 2009, il sera intéressant de faire le point sur la diffusion de ce produit et d'analyser son attractivité vers le public.

**J-F. Logette,
Expert en philatélie
à l'UPU ©**

LES TIMBRES PERSONNALISES

Suite des nouveautés émises par PHILAPOSTEL et ses adhérents.

Le 5^{ème} Salon de l'Image et de l'Écrit a été organisé à Montmorillon les 13 et 14 juin 2009. C'est tous les 2 ans l'un des rendez-vous incontournables pour rencontrer les créateurs et les illustrateurs ! PHILAPOSTEL Poitou-Charentes a obtenu l'autorisation de reproduire sur un timbre personnalisé la création de Gaston Touraine annonçant ce salon. Ce timbre personnalisé type "MonTimbraMoi" est disponible au prix de 2€. PHILAPOSTEL Poitou-Charentes BP 10 86390 Lathus St-Rémy.



A l'occasion du 110^{ème} anniversaire de la Société Hippique de St Galmier-St Etienne, PHILAPOSTEL Loire a publié en août 2009 un timbre personnalisé type "MonTimbraMoi" évoquant les courses hippiques. Intéressant pour une thématique sur les animaux, les chevaux, le sport, les jeux, mais aussi le code postal, celui de St Galmier 42230 figurant sur le timbre ! Vous pouvez le commander à PHILAPOSTEL Loire 11 lot la Croix Rapeau, 42330 St-Galmier en joignant un chèque de 1,50€ et une enveloppe timbrée.



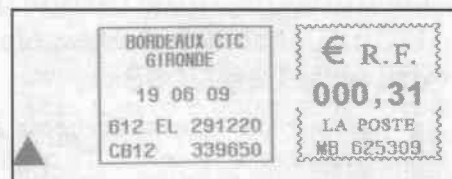
C'est en 2008 que La Poste a lancé "Idtimbre" une offre de timbres auto-adhésifs à personnaliser, offre destinée aux professionnels. Depuis le 15 juin 2009, Idtimbre est aussi disponible pour les professionnels au tarif d'affranchissement des envois en nombre pour le marketing direct (publicité). La Poste désigne cette offre "envoi en nombre" sous le vocable "Destiné".



Ce nouveau timbre peut donc remplacer le timbre préoblitéré pour les mailings faits par une entreprise. Cela permet à l'entreprise, en le personnalisant à sa guise, de susciter un intérêt pour le destinataire du courrier. Ce timbre ne peut être utilisé qu'après la signature d'un contrat d'envoi en nombre avec un commercial d'un établissement courrier de La Poste. La mention qui apparaît sur les feuilles du timbre "Idtimbre Destiné" est claire : *"Usage strictement réservé au marketing direct. Dépôt en boîte aux lettres de rue interdit"*. Une entreprise peut commander à La Poste par internet des "Idtimbre Destiné" pour des envois de 35g, 50g, 75g, 100g, 150g, 200g, 250g, 300g, 350g. Le poids (et non plus le prix en Euros comme sur les timbres préoblitérés) figure sur le timbre "Idtimbre Destiné".



On remarque à côté du poids une étoile ou un triangle.



Cette signalétique correspond à celle des seuils des envois en nombre.

On retrouve cette signalétique sur les plis de prospection commerciale traités par les machines à affranchir des routeurs.

Si vous souhaitez vous procurer un exemplaire de l'un de ce nouveau timbre personnalisé avec le logo PHILAPOSTEL vous êtes invité à envoyer au siège de PHILAPOSTEL 8 rue Brillat Savarin 75013 Paris un chèque de 1€ et une enveloppe timbrée pour l'envoi. (un seul exemplaire par adhérent - usage sur le courrier interdit).

Michel BABLOT

PHILAPOSTEL Auvergne Joyeux anniversaire !!!
 Les 12 et 13 septembre, PHILAPOSTEL Auvergne a célébré son 25^{ème} anniversaire à Durtol (Puy de Dôme). Pour célébrer dignement cet évènement, une remarquable exposition philatélique a été présentée dans la salle polyvalente de cette commune toute proche de Clermont-Ferrand. Un bureau temporaire a également fonctionné pendant ces deux journées et a proposé au public des souvenirs : une carte postale et une enveloppe format FDC toutes deux illustrées, agrémentées d'un timbre-poste personnalisé et d'un timbre à date illustré. Il est possible de passer votre commande par courrier à PHILAPOSTEL Auvergne 52 rue des Rivaux, 63170 Aubière ou par courriel à l'adresse philapostel.auvergne@wanadoo.fr.

LES CARTES POSTALES DE LA POSTE ET FRANCE TELECOM

Groupe La Poste

Des centaines de manifestations ont été organisées en France pour la Fête de la Nature le week-end des 16 et 17 mai 2009. C'est la deuxième année que La Poste est partenaire de cette fête. La Poste a organisé avec l'association WWF un jeu concours permettant de gagner des abonnements d'un an à des revues qui étaient également partenaires de cette Fête de la Nature.(1)

1 million de cartes postales ont été encartées dans ces revues. Ces cartes en couleur ont au recto le logo du groupe La Poste, au verso une question sur la gamme verte La Poste "pour la planète" et un coup de pub pour le site internet permettant de réaliser le timbre de son choix www.laposte.fr/montimbramo. Les cartes postales devaient être renvoyées avant le 15 juin 2009.(*).

L'avez-vous remarqué ? Quelques produits de La Poste comportent désormais ce logo "pour la planète" (2):

- les prêt à poster. Le premier ayant été le PAP NF Environnement (celui avec le logo Lettre prioritaire le guillochis de sécurité et l'arbre à lettre) en avril 2007. Le premier PAP officiel semble être celui sorti pour le Salon du Timbre et de l'Écrit de juin 2008 ;

- les carnets de timbres à validité permanente depuis qu'ils comportent 12 timbres au lieu de 10
- les nouveaux emballages colissimo.

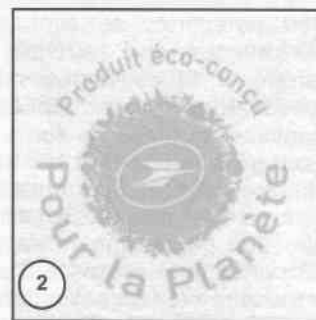
C'est en 1992 que Dynapost (société du groupe La Poste) est devenue prestataire courrier du Tour de France. Dynapost assure la distribution du courrier aussi bien pour les équipes que pour la caravane publicitaire et la presse. Depuis 1995, Dynapost publie une carte postale reprenant avec l'autorisation de la société ASO, organisatrice du Tour de France, le parcours de la grande boucle. Cette carte est à la disposition des coureurs, des suiveurs et de la presse dans le camion Dynapost. Elle est aussi disponible dans les bureaux de poste des villes étapes.(3)

Cette année une deuxième carte postale reprenant l'affiche officielle du Tour de France qui s'est déroulé du 4 au 26 juillet 2009 a été éditée par Dynapost.

Chaque carte postale a été tirée à 75 000 exemplaires. (4)(*)

N'hésitez pas à glaner ces cartes, à en prendre plusieurs exemplaires en pensant aux cartophiles de PHILAPOSTEL, amateurs de ces cartes. Grâce à ce geste quelques unes des cartes annoncées (*) sont disponibles sur demande auprès du service cartophilie de PHILAPOSTEL.

Michel BABLOT



(avec la participation de Laurent Faivre).

CARTES TELEPHONIQUES

Allo France Télécom ? Dans la série "Noir c'est noir", après les cartes rechargeables (voir La Gazette n° 140), nous voici gratifiés de deux nouveaux exemplaires, mais cette fois-ci non rechargeables... C'est à ne plus rien y comprendre ! On les croyait menacées de dispari-

tion et les voilà de retour. La carte 120 unités présente la particularité de ne plus indiquer au verso le nombre d'exemplaires émis. Donc nouveau mystère ! Cela signifie-t-il qu'il n'y aura plus que ce seul visuel ? Au verso de la carte 50 unités est imprimé un code barre. Autrefois le code

barre figurait sur le blister. Bonne nouvelle cependant, la carte 50 unités offre un bonus de 5 unités gratuites. Le mystère continue car on peut se demander tout de même pourquoi un code barre sur une et pas sur l'autre ! Affaire à suivre...une fois de plus...

Chantal TARGET

LOIRE

Malgré une météo incertaine, environ 8000 personnes se sont déplacées pour assister aux festivités qui ont marqué le 110^{ème} anniversaire de la Société Hippique de St Galmier-St Etienne.

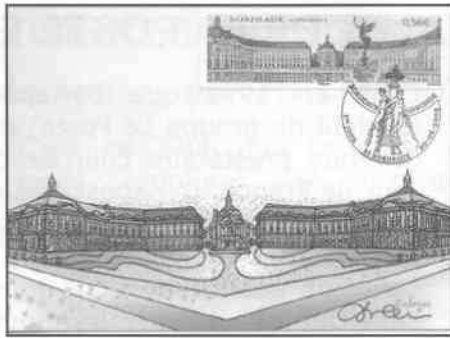
A cette occasion, PHILAPOSTEL Loire avait été sollicitée pour organiser, avec l'aide de La Poste de St Galmier, une animation philatélique. Cela s'est traduit par la mise en place d'un bureau temporaire avec cachet à date illustré, la création d'un "MonTimbraMoi" qui a servi à affranchir deux cartes postales éditées spécialement pour l'occasion et qui sont donc les souvenirs officiels de cette soirée. La première est une vue récente d'une course de trot attelé devant les tribunes et la seconde, représentant à peu près la même chose, est une reproduction d'une carte ancienne. Une belle exposition philatélique de 30 panneaux avait également été mise en place dans une des salles où les turfistes pariaient et elle a eu un beau succès auprès du public. Comme en début d'année 2009, PHILAPOSTEL Loire a parrainé une course hippique et Bernard Kizirian a remis deux livres "Portraits de Régions" au jockey et au propriétaire du cheval vainqueur de la course. Il a également pu présenter au micro, lors de cette remise, notre association aux spectateurs de l'hippodrome.

Il faut noter le fait qu'une dizaine de Philapostéliens, c'est l'une des meilleures participations, sont venus aider pour la réussite de cet évènement et le Président Bernard Kizirian les remercie chaleureusement, sans oublier ceux qui étaient absents pour cette soirée, mais qui sont souvent présents lors d'autres manifestations.

Les souvenirs sont au prix de 2,50 € la carte postale et peuvent être commandés par correspondance auprès de Bernard Kizirian, 11 lot la Croix Rapeau, 42330 St-Galmier.

AQUITAINE

Les 20 et 21 juin derniers, PHILAPOSTEL Aquitaine, en partenariat avec La Poste et l'Association Philatélique de Bordeaux Le Bouscat a participé au 1^{er} jour du timbre-poste "Bordeaux, Patrimoine Mondial de l'Unesco". Pour célébrer cet évènement, trois emplacements avaient été choisis : le bureau de poste de Bordeaux Mériadeck, celui de Bordeaux Tourny et sous toile sur le quai Louis XVIII à proximité de la Place de La Bourse (visuel du timbre en taille douce réalisé par Pierre Albuissin). Durant ces deux journées, sous un



Carte postale créée par Marc Ledogar pour le premier jour du timbre Bordeaux patrimoine de l'UNESCO.

soleil des plus radieux, une foule impressionnante s'est déplacée sur les quais pour célébrer cet évènement qui coïncidait aussi avec la Fête du Fleuve, la Fête de la Musique, la Fête des Pères, le concert de Johnny Hallyday (Tournée 66) et le début du très renommé Salon Vinexpo. Philatélistes et néophytes se sont en nombre arrêtés pour découvrir le nouveau visuel du timbre-poste consacré à Bordeaux. Le bureau temporaire a fonctionné à plein régime. Pour l'occasion, deux enveloppes illustrées (une sur soie et une gravée par Pierre Albuissin) ainsi que deux cartes postales dessinées par l'illustrateur bien connu Marc Ledogar ont été proposées au public.

De son côté outre le timbre, la gravure et le document officiel, La Poste disposait d'une série de prêts à poster illustrés des différents quartiers de Bordeaux ainsi que divers objets aux couleurs de Bordeaux qui, comme les souvenirs philatéliques, ont remporté un vif succès.

Comme pour l'équipe de football des Girondins de Bordeaux, ce fut carton plein pour PHILAPOSTEL Aquitaine. Dimanche soir, à 23 heures, dès l'envoi de la première fusée du feu d'artifice, le stock des souvenirs était quasiment à zéro !! Il convient d'ajouter qu'un certain nombre de contacts ont été également pris au cours de ces deux journées avec des philatélistes susceptibles de rejoindre la grande famille PHILAPOSTEL.

Philippe MALIGE

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les 19 et 20 septembre derniers, dans le cadre des Journées du Patrimoine, PHILAPOSTEL Languedoc-Roussillon a organisé pour l'émission 1^{er} jour du timbre-poste consacré à Eugène Vaillé, une exposition philatélique et un bureau de poste temporaire en sa ville natale de Bédarieux. Cartes et enveloppes souvenirs étaient à la disposition des visiteurs. Vous pouvez adresser vos commandes à l'adresse postale ou courriel de PHILAPOSTEL Languedoc-Roussillon.

Michel CARRIERE

LORRAINE

C'est dans le cadre de l'émission du timbre "Chocolat" que PHILAPOSTEL Lorraine a organisé sa première manifestation "Défi Postier" dans les locaux du bureau de Poste de Nancy St Nicolas, les 29 et 30 mai. L'exposition organisée conjointement a rencontré un très vif succès. Pour l'occasion, PHILAPOSTEL Lorraine avait fait appel à un maître chocolatier renommé nancéen qui, spontanément, s'était proposé pour le prêt d'objets divers en chocolat réalisés par ses soins. On dit toujours que le hasard fait bien les choses. Un autobus d'étudiants chinois de l'Ecole des Mines, de passage à Nancy et ayant appris l'évènement, fit qu'en quelques minutes le stock des blocs "Chocolat" se trouva très fortement amputé. Au cours de ces deux journées, plusieurs contacts ont été pris avec des collectionneurs et une adhésion ferme et spontanée a été enregistrée. En outre, il convient de noter, lors de ces deux journées la remarquable mobilisation des employés du bureau de Poste et, par sa présence, le soutien du Directeur du groupement postal.

Raymond NICOLodi



Collaboration gourmande entre La Poste et PHILAPOSTEL Lorraine à l'occasion de la sortie du timbre Chocolat !

BASSE-NORMANDIE

PHILAPOSTEL Basse-Normandie a célébré le 65^{ème} anniversaire du débarquement au travers d'un bureau temporaire à Bénouville les 5 et 6 juin. Pour l'occasion, une carte postale souvenir du "Pegasus Bridge" assortie d'un "MonTimbraMoi" a été spécialement éditée. Vous pouvez adresser vos commandes à l'adresse postale ou courriel de PHILAPOSTEL Basse-Normandie.

Guy HERVIEU



Bientôt la relève...

Bonjour ! Je m'appelle Lénaïc, je suis né le 29 juillet. Je pèse 4kg 280 et je suis le plus jeune philapostélien ! La Gazette adresse toutes ses félicitations à sa maman Emilie, son papa Sylvain, son tonton Maxime et ses grands-parents Françoise et Jean-Marie Valde-naire.



65^{ème} anniversaire du Débarquement

Les 5, 6 et 7 juin derniers, un bureau de Poste temporaire s'est tenu à la Grange aux Dîmes à Ouistreham pour le 65^{ème} anniversaire du Débarquement.

Phil'info nous ayant mystérieusement oublié dans l'annonce des Timbres à date temporaires, nous nous permettons de vous donner cette information. Comme vous le savez la plage de Ouistreham fût l'occasion pour les premiers français de débarquer : les hommes du Commando Kieffer. A cette occasion, deux timbres-poste personnalisés ont été émis en hommage aux Héros : l'un représente Léon Gautier, un des commandos Kieffer encore vivant, portrait réalisé par l'artiste Aude Guihlou, l'autre timbre-poste représente le souvenir du débarquement à Ouistreham, maquette réalisée par le dessinateur de timbres de St Pierre et Miquelon Jean Jacques Oliviero

Le 5 juin à 17h le Contre-amiral Marin Gilier commandant la force des Fusiliers et des Commandos, a remis son timbre-poste à Léon Gautier. A cette occasion, les commandos Kieffer ont dédicacé les souvenirs de cet hommage.

Rodolphe Pleinfossé

Club Philatélique de Ouistreham
Membre de PHILAPOSTEL
Basse-Normandie

PAP

La Principauté de Monaco a accueilli le 4 juillet dernier, le départ du Tour de France 2009.

Depuis 1939, Le Tour de France et Monaco c'est une longue histoire.

Vous n'avez, probablement, pas oublié l'évènement sportif marquant des années 60. En 1964, un duel historique, entre Anquetil et Poulidor, se joua à l'arrivée de la 9^{ème} étape Briançon-Monaco. Anquetil arrive en



tête sur la piste de l'ancien stade Louis II. Poulidor le remonte pour disputer le sprint. Mais, erreur incroyable, il ralentit une fois la ligne franchie, alors qu'il reste un tour à effectuer, et termine 5^{ème} de l'étape. Au terme de nombreux rebondissements de course, Anquetil remporte son 5^{ème} Tour avec seulement 55 secondes d'avance sur Poulidor.

Pour le départ du Tour de France 2009, La Poste de Monaco et L'O.E.T.P se sont associés pour créer une enveloppe timbrée "Opération Grand Départ"

La Poste et les oblitérations

Ancien employé de cette grande entreprise qu'est devenue La Poste et de surcroit philatéliste, je suis resté maxiphile. Dernièrement, pour obtenir les oblitérations relatives aux collecteurs de la nouvelle série "la France comme j'aime" émis en avril, j'ai adressé à 39 chefs d'établissement une carte affranchie du timbre-poste correspondant, accompagnée d'une enveloppe timbrée pour le retour. Sur chaque carte, afin d'indiquer l'emplacement où je souhaitais l'oblitération, j'ai pour habitude d'apposer un petit papier transparent (avec le tracé du cachet) fixé avec un adhésif. Si dans la plupart des cas, ces opérations se sont déroulées de façon satisfaisante - il convient même pour ceux-là de décerner une mention très bien - un certain nombre de retours m'ont réservé des surprises de taille qui m'interpellent quant à la formation et à la connaissance des agents en matière d'affranchissement philatélique. Jugez plutôt : oblitérations apposées sur le petit papier transparent au lieu du timbre-poste lui-même, retour sans aucune oblitération (rupture de stock de tampon encreur peut-être...), oblitération à l'aide du cachet du point philatélique ou d'un cachet local événementiel sans rapport avec le sujet... Tous ces désagréments ont un coût non négligeable (nouvel affranchissement pour l'aller et le retour vers les bureaux concernés), nécessité d'accompagner le courrier d'une lettre précisant ce qui est souhaité. Le plus paradoxal dans tout cela réside dans le fait qu'à aucun moment, La Poste a jugé utile de présenter ses excuses pour les erreurs commises par ses employés... Une seule question me vient aujourd'hui à l'esprit : ne serait-il pas temps d'expliquer aux agents de La Poste ce que signifie timbre à date journalier et oblitération philatélique d'un timbre-poste ?...

J.G

Un PAP tiré à 80 000 exemplaires à Bordeaux et un nouveau timbre autocollant

Le 22 juin 2009 à l'occasion de la mise en vente du nouveau timbre Bordeaux "patrimoine mondial de l'UNESCO", La Poste a mis en vente un nouveau PAP avec ce timbre. La moitié du tirage de ce PAP a été utilisée pour réaliser 8 séries de prêt-à-poster personnalisés "Bordeaux mon quartier".

La ville de Bordeaux a été - selon le choix fait par la mairie - découpée en 8 quartiers : Bordeaux Nord, Grand Parc/Paul Doumer, Bordeaux centre, Victor Hugo / St-Augustin, St-Michel / Nansouty / St-Genès, Bordeaux Sud, La Bastide et Caudéran.

Pour chacun de ces quartiers la ville de Bordeaux a choisi 5 photographies différentes. Le lot de 10 PAP comprend 2 enveloppes de chaque photographie. Le tirage du PAP Bordeaux est de 80 000 exemplaires. 40 000 exemplaires de PAP non personnalisés ont été conditionnés en paquet de 100. Ils sont vendus dans les bureaux de Poste de la ville et de la banlieue de Bordeaux au prix de 66,50€.

40 000 exemplaires de PAP personnalisés, ont été conditionnés en 500 lots par quartier (500 X 8 quartiers X 10 PAP) et vendus dans les bureaux de chaque quartier de la ville de Bordeaux au prix de 9,20€. Les bureaux n'acceptent pas de vendre au détail ces PAP.

Certains de ces PAP sont intéressants pour des collections thématiques (Exemple : Victor Hugo, les ponts, St Michel, le football avec le stade Chaban Delmas). Le tirage de 80 000 exemplaires semble important, mais le PAP avec le stade Chaban-Delmas où jouent les Girondins de Bordeaux, Champions de France 2009 de football, n'a en réalité été imprimé qu'à 1 000 exemplaires, ce qui en fait un objet intéressant pour la thématique football !

Dès juin, le timbre Bordeaux gravé par Pierre Albuissou a été décliné en timbre autocollant. (planche de 30 timbres imprimés en taille-douce). Rappelons que cette production de beaux timbres autocollants est essentiellement destinée aux entreprises, qu'elle n'est vendue que sur Internet en feuille.

Rappelons aussi à nos adhérents intéressés que ce type de timbre autocollant est fourni au détail par le service des nouveautés de PHILAPOSTEL. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre président pour connaître les conditions d'abonnement à ce type de produit.

MB



TARBES 2009 : UN BON CRU POUR PHILAPOSTEL

Comme chaque année, PHILAPOSTEL était au rendez-vous du Congrès annuel de la F.F.A.P qui s'est déroulé cette année à Tarbes (Hautes Pyrénées) du 12 au 14 juin 2009, tant pour assister aussi bien aux débats de ce rassemblement que pour participer au Championnat de France de la philatélie. Nos efforts ont été une fois de plus récompensés par l'attribution de cinq plaquettes Biscara. Elles ont été décernées respectivement à Claude Leborgne (Basse-Normandie), Jean-Marie Leterme (Pays de La Loire), Bernard Lherbier (Centre Val de Loire), Alain Tarbouriech (Rhône-Alpes) et Jean-Marie Valdenaire (Ile de France). Coté exposition, ce n'est pas moins de quatorze collections philapostéliennes qui ont été présentées en compétition. En classe cartes postales, classe présente en compétition pour la première fois en national, PHILAPOSTEL a remporté à elle seule cinq prix.



Bernard Lherbier (à droite) reçoit sa médaille Biscara des mains de Jean-Claude Roussel, secrétaire général de la FFAP.



Guy Hervieu (à droite), président de PHILAPOSTEL Basse-Normandie, reçoit la médaille Biscara au nom de Claude Leborgne.

Sur un plan purement statistique, il convient de noter que notre association s'est vue décerner cinq médailles de vermeil, quatre de grand argent et deux de bronze argenté.

LA CHARTE DE LA PHILATELIE

C'est le 13 juin dernier lors du 82^{ème} Congrès de la F.F.A.P (Fédération Française des Associations Philatéliques) qui s'est tenu à Tarbes (Hautes-Pyrénées) qu'a été signée la Charte de la Philatélie entre Phil@poste représentée par sa Directrice Françoise Eslinger, la F.F.A.P représentée par son Président Yves Tardy et la C.N.E.P (Chambre Syndicale des Négociants et Experts en Philatélie) représentée par son Président André Borrey avec l'aval du Président de La Poste, Jean-Paul Bailly.

Cette charte énonce les principes, les valeurs et les engagements des acteurs du monde de la philatélie et des passionnés du timbre.

Elle rappelle en son préambule qu'elle est le résultat des Etats généraux qui se sont tenus en avril 2008 à Paris et ont réuni les trois acteurs majeurs de la philatélie, membres statutaires de l'ADphile (Association pour le Développement de la Philatélie). Composée de trois parties, elle rappelle dans un premier temps la définition et le développement de la philatélie, puis celle du timbre, en se référant aux différents principes

contenus dans les Conventions et Règlements fixés par l'U.P.U (Union Postale Universelle). Le timbre est classé en quatre familles :

- le timbre d'usage courant (La Marianne) est choisi par Le Président de La République ;

- le timbre commémoratif, cœur et essence même de la philatélie, constitue ce que l'on appelle communément le programme philatélique. Sa technique de fabrication et d'impression privilégie la taille-douce sans toutefois en faire une obligation ;

- le timbre d'écriture destiné à un plus large public est essentiellement servi en carnets de timbres autocollants. Il n'est pas intégré au programme philatélique et fait appel à toutes les techniques expérimentales en matière de fabrication et d'impression ;

- le timbre personnalisé, hors programme philatélique, permet à toute personne de créer ses propres visuels dans le respect des règles définies par La Poste. La Poste peut elle aussi en créer ;

RESULTAT DE LA COMPETITION

- Guy Hervieu, Basse-Normandie, Pomme, Cidre et Calvados, Cartes postales, 81 points, VERMEIL ;
- Michel Bablot, Aquitaine, Le Port de Bordeaux, Cartes postales, 81 points, VERMEIL ;
- Jean-Marie Valdenaire, Ile de France, L'Essonne au fil de l'eau, Cartes postales, 77 points, GRAND ARGENT ;
- Roland Clochard, Aquitaine, Le tram de Marennes à Saintes, Cartes postales, 75 points, GRAND ARGENT ;
- Nathalie Griveau, Aquitaine, La Tour Eiffel, Cartes postales, 65 points, BRONZE ARGENTE ;
- Philippe Vigier, Aquitaine, Les Tribulations du 40c orange, Histoire postale, 76 points, GRAND ARGENT ;
- Evelyne Fallot-Barbay, Aquitaine, Les Anes, Thématique, 75 points, GRAND ARGENT ;
- Médéric Moreau, Pays de La Loire, Sur les traces des Celtes, Classe ouverte, 69 points, 11^{ème} PLACE ;
- Michel Bablot, Aquitaine, Le Téléphone, Thématique, 65 points, BRONZE ARGENTE ;
- Christine Darlet, Pays de La Loire, Mission Apollo, Un cadre, 65 points ;
- Philippe Bauban, Auvergne, Le Coupon Réponse International en France, Un cadre, HORS COMPETITION ;
- Pierre Fallot, Aquitaine, Les Coupons Réponses français, Entiers postaux, 81 points, VERMEIL ;
- Marc Fouquet, Aquitaine, Liaisons aériennes dans le Grand Nord, Aérophilatélie, 82 points, VERMEIL ;
- Marc Fouquet, Aquitaine, L'Homme et les Terres Australes, Polaïre, 82 points, VERMEIL.

La troisième partie constitue les engagements réciproques de chacun des signataires de la Charte, notamment dans leurs relations avec le public, les collectionneurs, les associations philatéliques, les médias...

Le texte intégral de la Charte de la Philatélie est disponible sur le site Internet de la F.F.A.P. : www.ffap.net

Pour celles ou ceux qui le souhaiteraient, La Gazette peut fournir un exemplaire de cette charte en écrivant au journal (même adresse que pour les petites annonces).

NOUVEAUTES TP

Maxime Valdenaire, nouveau responsable, répond à La Gazette !

La Gazette : bonjour Maxime, peux-tu te présenter à nos lecteurs ?

Maxime Valdenaire : Bonjour, j'ai 21 ans et je suis étudiant en 1^{ère} année de master de santé publique. En plus de la philatélie, je suis arbitre de football à la Ligue de Paris.

L.G. : Malgré ton jeune âge tu disposes d'un brillant parcours philatélique. Peux-tu nous en parler ?

M.V. : Des débuts en 1998 avec la coupe du monde de football et les timbres sortis à cette occasion (dès 1996) avec mes premières expositions en 1998 avec deux présentations : l'une sur le football en général et l'autre centrée sur la Coupe du Monde de Football. Depuis, j'ai gravi les différents échelons des compétitions locales jusqu'à l'international avec Israël 2008.

L.G. : Quel regard jettes-tu sur la philatélie d'aujourd'hui ?

M.V. : La philatélie est à un tournant dans sa configuration actuelle, les Etats Généraux l'ont montré. Il faut que chacun trouve son compte dans les diverses offres proposées par cette passion qui nous rassemble tous.

L.G. : Tu viens d'accepter de prendre la responsabilité du fonctionnement du service national des nouveautés étrangères et événementielles de timbres-poste. Pour quelles raisons ?

M.V. : Tout simplement, parce qu'on me l'a proposé. Suite à l'arrêt de Jean-Claude Bourret début 2009 et la succession prise par Jean-Michel Turquais, le service s'est retrouvé dépourvu de responsable suite aux problèmes rencontrés par Jean-Michel peu avant l'Assemblée Générale de Bollwiller. Le Président général m'a proposé ce service puisqu'il fallait quelqu'un de préférence proche de Paris pour

la relation avec les fournisseurs et le challenge était attrayant donc j'ai accepté de relever le défi.



L.G. : Les nouveautés étrangères et thématiques, ce n'est pas un peu complexe tout cela ?

M.V. : Non ! Il faut être en bonne relation avec les différents fournisseurs et être attentif aux différents "paquets" que nous recevons au titre des thèmes afin de distribuer conformément aux de-mandes des différents groupes ainsi que pour les nouveautés étrangères que nous recevons dans ces mêmes envois.

L.G. : Et les nouveautés événementielles cela consiste en quoi ?

M.V. : Les LISA et les adhésifs "entreprises", ainsi que les blocs souvenirs.

L.G. : Avoir son père comme Président général, est-ce un atout ou un handicap ?

M.V. : Les deux, bien sûr. D'un côté, sa présence quotidienne à mes côtés m'oblige à me surpasser pour réussir ce challenge mais ses connaissances sont précieuses pour m'appuyer, il apporte une petite pression supplémentaire qu'il m'aide également à surmonter.

L.G. : Tu es donc prêt à assurer la continuité de ce service. Qu'as-tu envie d'ajouter en guise de conclusion pour nos lecteurs ?

M.V. : Prêt à assurer, oui, mais je ne suis pas seul puisque Jean-Michel Turquais continue dans le service avec un rôle de "super-adjoint" et nous avons une bonne complicité et notre complémentarité nous aide dans la tenue de ce service particulier et central de l'association.

LES MOTS CROISES de JIHEM.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

- I - Son salon se tient Porte de Champerret.
- II - Dans la gamme.
- III - Au commencement.
- IV - Concessionnaire de machine à affranchir - Astate.
- V - Projectile militaire.
- VI - Patron raccourci - La philatélie ne l'est pas !
- VII - Fatigué, amaigri - Jean-Jacques Waltz.
- VIII - Papier métal familier - Bien vu chez les scouts - Chiffre.
- IX - Sans effets - Ancienne colère.
- X - Ancien véhicule présidentiel - Tenta - Lentille.

VERTICALEMENT :

- 1 - De passage pour le facteur - Incontournable dans un salon.
- 2 - Commandé par Nemo.
- 3 - Couvert de tuiles ou d'ardoise - Artère.
- 4 - Transports de l'agglomération de Montpellier.
- 5 - Se gâter sous l'effet de l'humidité, comme les cartes postales - Couleur tirant sur le brun.
- 6 - Désert africain.
- 7 - Etreindre tel un lasso.
- 8 - Sortes d'atome.
- 9 - Pronom - Arbre fruitier.
- 10 - Sujet de série des personnages célèbres en 2009.

SOLUTIONS DU N° PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT : I. En. Cobalt. II. Sua. Love. III. Tente. OI. IV. Astronomie. V. Ii. On. Er. VI. Espères. VII. Ou. Iso. VIII. Dru. Et. IX. Eté. Siret. X. Manches.

VERTICALEMENT : 1. Estafette. 2. Nues. Tu. 3. Antipode. 4. Trieur. 5. Oleo. Usa. 6. Bo. Noël. In. 7. Avions. Arc. 8. Le. Eh. 9. Oie. Sete. 10. Blériot.

NDLR : Après plusieurs années de collaboration avec La Gazette, LUDO et le joyeux HURON ont souhaité reprendre leur liberté et voler vers d'autres cioux. C'est désormais JIHEM qui vous proposera ses mots croisés et nous espérons avoir bientôt un remplaçant au joyeux Huron.

Pour fêter le Centenaire du Centre Hospitalier de Rouffach (Haut-Rhin), PHILAPOSTEL Haut-Rhin organise une exposition philatélique les 03 et 04 octobre 2009 sur le thème de la santé. Un bureau temporaire proposera un cachet illustré et la création d'un timbre personnalisé avec une vue de l'hôpital ainsi qu'une carte postale, une enveloppe et un prêt à poster. PHILAPOSTEL Haut-Rhin, Geneviève HAAS, 0682189676, BP 1484, 68072 Mulhouse Cedex.



LE COURRIER POSTAL PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE (3^{ème} PARTIE)

A l'heure où historiens et rescapés évoquent encore ces drames, les philatélistes se posent la question : "comment peut-il exister du courrier émanant de ceux qui, privés de liberté attendaient la mort ?". Nous sommes de ceux qui pensent que le courrier était destiné à cacher les atrocités se déroulant derrière les barbelés car même dans les camps où les chambres à gaz fonctionnaient à fond, des lettres parvenaient aux familles. Sis au Mémorial de la Shoah, 17 rue Geoffroy-Lasnier Paris IV^{ème}, créé à Grenoble en 1943, le Centre de documentation juive contemporaine propose documents et informations sur le génocide nazi.

Camp de Schirmeck :

A 50 km de Strasbourg se trouvait le camp de Schirmeck ouvert en juillet 1940 sur ordre du SS Gauleiter Wagner et du docteur Schell. Ce camp était d'abord destiné à recevoir les Alsaciens et Lorrains réfractaires au National-socialisme pour les convertir par tous les moyens à l'ordre nouveau. En réalité, ce camp de sécurité devint très vite le pourvoyeur du camp de Struthof situé dans les environs. (1)

Le détenu disposait pour son courrier d'un formulaire imprimé par l'organisation du camp à servir obligatoirement en langue allemande. Le déporté devait ne disposer que des lignes mises à sa disposition et la correspondance devait revêtir un caractère strictement familial.

Natzweiler-Struthof, un camp d'extermination en France :

Plusieurs appellations conviennent à ce camp : internement, déportation et extermination. Struthof fut construit à partir de mai 1941 à côté du village de Natzweiler au sud de Schirmeck assurant le service postal (2). Réservé aux déportés et destiné à l'extermination par le travail forcé, ce camp, initialement prévu pour 1 500 détenus en reçut plus de 7 000 à la fois. Les Français arrivèrent à ce bagne en juillet 1943. 20 000 déportés dont 10 000 français moururent à Struthof très souvent gazés. Les instructions précisaient :

- deux cartes postales ou lettres autorisées par mois pour les Français ;
- les commandes de journaux doivent s'effectuer au service postal du camp ;
- interdiction d'envoi de colis.

Oranienburg :

C'est une ville qui se situe dans la banlieue de Berlin. Le 1^{er} camp fut installé dans une ancienne brasserie. Entre 1936 et la fin de la guerre, le complexe de Sachsenhausen-Oranienburg passe-

ra de 31 à 388 hectares. Ce camp avait la triste réputation d'être le siège de l'inspection centrale des camps de concentration.

Beaucoup de Français trouvèrent la mort dans ce camp ou un livre de statistiques non détruit révèle que 204 537 détenus sont entrés à Oranienburg et que 100 000 d'entre eux et parmi eux des Français y furent exterminés (3).

Avec au minimum ses 1 500 000 morts le drame d'Auschwitz demeure toujours présent à l'esprit plus de cinquante ans après. On a vu dans mon précédent article que dans une large part, enfants et adultes juifs français n'ont pas été épargnés ; ceci nous impose silence et respect. (4).

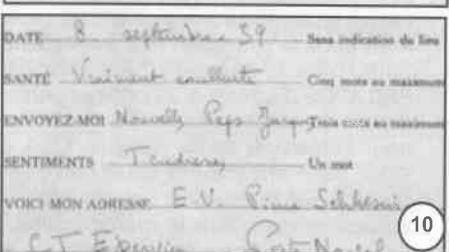
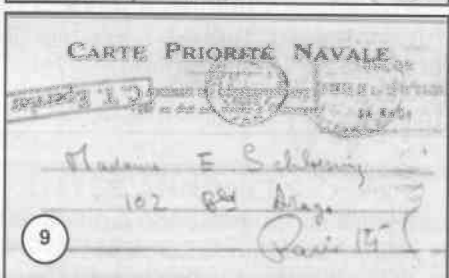
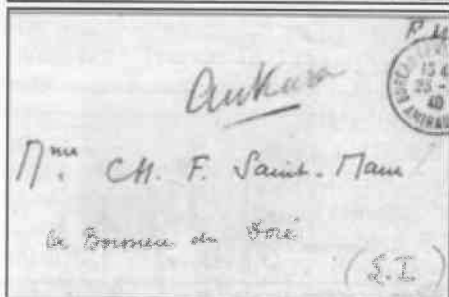
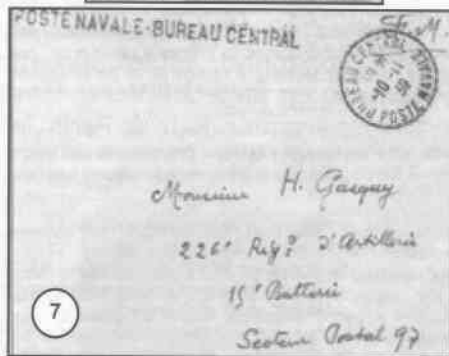
A la date du 30 juin 1947, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait transporté 22 757 156 messages au cours de la seconde guerre mondiale. Le fonctionnement du service évolua très rapidement. Au début, les messages parvenus à Genève étaient transcrits dans le service. Mais le seuil des 1 000 messages quotidiens étant dépassé, le personnel passa de 4 à 150 avec une réorganisation totale du service. Dès lors, il fut recommandé aux Croix-Rouge nationales de veiller à ce que les documents parviennent en Suisse dans leur forme définitive, le CICR n'effectuant qu'un contrôle. Les messages dûment remplis étaient ensuite dirigés à travers le monde généralement via Lisbonne, plaque tournante des retransmissions, le Portugal ayant conservé sa neutralité durant les hostilités. Bien entendu, pour le retour, l'itinéraire restait le même.

Pour confirmer la route empruntée, je me permets de vous présenter ce message qui me tient particulièrement à cœur puisqu'il concerne mon frère et mon oncle qui, comme des milliers de leurs compatriotes ont rejoint la France libre. Les deux hommes ont donc quitté la Métropole par le col du Somport dans les Pyrénées-Atlantiques pour rejoindre l'Espagne où ils furent internés au camp de Miranda. A leur arrivée au Maroc, ils se dirigèrent sur l'Algérie où ils furent faits prisonniers des partisans du général Giraud qui à l'époque n'épousait pas les conceptions stratégiques du général de Gaulle. On verra bien m'excuser de cette parenthèse qui entend rappeler s'il en était besoin que la France Libre éprouva parfois des difficultés pour parler d'une seule voix.

Voici donc le cheminement présumé de ce message daté du 15 mars 1944 : départ de Rabat (cachet de la délégation de la Croix-Rouge) puis après



transits à Lisbonne et Genève, arrivée à Paris le 1^{er} juillet 1944 et remis au destinataire le jour même. Après message de la famille retour au Maroc le 14 août 1944 (griffe d'arrivée) via Genève et Lisbonne (5)(6).



De 1939 à 1943, les forces navales françaises présentent la particularité de n'être jamais tombées aux mains des Allemands, ayant rejoint les Alliés ou s'étant sabordées. D'ailleurs, ce n'est qu'à partir du 18 mars 1943 qu'elles furent réorganisées. Malgré tout, les instructions du 4 avril 1939 avaient organisé dans le détail le fonctionnement de la Poste Navale en temps de guerre ; mais on notera des changements opérés pendant la "drôle de guerre".

Le Bureau Central de la Poste Navale : au 123 rue d'Anjou à Paris, tout près du Ministère de la Marine, se trouvait le B.C.P.N. qui en liaison avec les services civils assurait le tri et l'acheminement du courrier vers les Bureaux Navals Côtiers, les relations avec les Bureaux Centraux militaires et le traitement du courrier non distribué.

Le service de l'Amirauté : rattaché directement au B.C.P.N. se trouvait à Maintenon dans l'Eure-et-Loir ; c'était le P.C. relié aux théâtres d'opérations par un réseau de communications très sophistiqué pour l'époque et placé sous le commandement de l'amiral Darlan. Ce poste de commandement était itinérant ; rappelons que durant la "drôle de guerre" il se replia successivement à Montbazou (Indre-et-Loire), à Bordeaux, à Nérac (Lot-et-Garonne) et à Vichy en juin 1940 (7)(8).

Les cartes de priorité navale : les instructions de septembre 1939 permirent la mise en place des cartes de priorité navale dans des conditions précises quant à leur rédaction et acheminement : si le modèle type de ces cartes fut établi par l'Amirauté, on releva des différences dans la composition. La correspondance au verso ne devait pas excéder quelques mots. L'acheminement bénéficiait de la franchise et pouvait utiliser tous les moyens de transport (9)(10).

Les Bureaux Navals Côtiers : le 2 septembre 1939 furent installés les

bureaux navals côtiers dans les principaux ports de France et d'Afrique du Nord auxquels s'ajoutèrent Dakar, Diego-Suarez et Djibouti. Les B.N.C étaient placés sous la tutelle des autorités locales. Dès leur installation, les B.N.C disposèrent d'un cachet à date avec étoile à 6 branches au dessus de la date et indiquèrent ensuite le nom du Bureau Naval Côtier. Mais dans le but de renforcer les mesures de sécurité et pour assurer l'anonymat des positions stratégiques, les arrêtés des 9 et 17/12/1939 invitèrent les B.N.C à s'identifier à des numéros conventionnels compris entre 1 et 25. Pour Bizerte Naval par exemple le numéro conventionnel était 15 (11)(12).

Les agences postales navales embarquées : Par arrêté du 18 avril 1923, les agences postales navales embarquées ne fonctionnaient qu'à partir de 500 hommes à bord. 32 agences furent en service pendant la seconde guerre mondiale. Rattachées à l'Hôtel des postes, rue du Louvre, elles étaient dotées d'un cachet à date hexagonal et à traits discontinus de 25 mm de large qui portait l'identité du navire. Ce n'est qu'à partir de fin août 1939 que les marins mobilisés bénéficièrent de la franchise pour les lettres ordinaires. Pour l'utilisation de la Poste Aérienne, ils devaient acquitter une surtaxe. Rappelons que lors de leur sabordage à Toulon le 26 novembre 1942, sur les 90 navires qui mouillaient dans la rade, 5 sous-marins seulement parvinrent à quitter Toulon. Parmi les bâtiments mis hors d'usage, citons : le croiseur Jean de Vienne de 7 500 tonnes et le croiseur Colbert de 10 000 tonnes. (13)(14).

Albert LASSERRE
(à suivre)



Les timbres-poste

LES EMISSIONS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2009 : (NDLR : les informations ci-dessous étaient celles disponibles au moment de la rédaction de cette Gazette (fin août 2009). Elles sont donc données sous toutes réserves. Consultez votre bureau de poste pour confirmation.)

- **12 octobre** : 0.70 euro "Emission commune France-Suisse". Format horizontal. Création Sylvia Brullhardt et Elsa Catelin, Premier jour à Paris et Reims le 9 octobre.

- **19 octobre** : 3.36 euros "Coin collectionneur : les poupées". Format horizontal, héliogravure. Création Elsa Catelin. Premier jour à Paris, Etain, Perpignan, Soultz et Josselin le 17 octobre.

- **26 octobre** : 0.90 euro "Hansi". Format horizontal, héliogravure. Création Hansi, mise en page Aurélie Baras. Premier jour à Colmar et Strasbourg le 24 octobre.



- **29 octobre** : 0.56 euro "Juliette Dodu". Format horizontal, taille douce. Création Claude Perchat, mise en page Juliette Goffin. Premier jour à St Denis de La Réunion le 28 octobre.

- **9 novembre** : 2.24 euros "Bloc Lisbonne". Héliogravure. Création Noëlle Le Guillouzic, mise en page Valérie Besser. Premier jour à Paris le 5 novembre.



- **9 novembre** : 2.20 euros "Bloc Renoir". Format horizontal, taille douce. Mise en page Patte et Besset. Premier jour à Paris le 5 novembre.

- **9 novembre** : 0.85 euro "Emission commune France-Venezuela". Format horizontal, héliogravure. Création Michel Bez, mise en page Atelier Didier Thimonier. Premier jour à Paris le 6 novembre.

- **9 novembre** : 7.84 euros "Carnet Bonnes Fêtes". Format horizontal, offset. Création Geneviève Marot. Premier jour à Paris le 7 novembre.

- **9 novembre** : 0.56 euro "Conférence Euromed Postal". Format horizontal, héliogravure. Création et mise en page Claude Jumelet. Premier jour à Paris le 8 novembre.

- **16 novembre** : 0.56 euros x 2 "Porte-hélicoptère La Jeanne d'Arc". Format horizontal, taille douce. Création Michel Bez et Claude Jumelet, mise en page Valérie Besser. Premier jour à Brest le 14 novembre.

- **Novembre** : 5.20 euros "Bloc Astérix". Offset. Création Albert Uderzo. Premier jour à Paris.

- **10 décembre** : 0.55 euro "Unesco" 2 timbres-poste. Format horizontal, offset. Création et mise en page J.P Véret-Lemarinier. Premier jour à Paris le 9 décembre.



RAPPEL ET COMPLEMENTS SUR LES EMISSIONS DU TROISIEME TRIMESTRE 2009 : (rappels et compléments de La Gazette de juillet)

- **22 juin** : 0.56 euro "Mémorial Jean Moulin". Format horizontal, taille douce. Création et mise en page André Lavergne. Premier jour à Caluire et Cuire le 20 juin.

- **29 juin** : 0.56 euro "Coupe Gordon Bennett". Premier jour à Bétheny les 27 et 28 juin.

- **6 juillet** : 0.56 euro "Etienne Dolet". Format vertical, taille douce. Création Cyril de la Patellière, mise

en page Jacky Larrivière. Premier jour à Lyon et Orléans le 4 juillet.

- **21 septembre** : "bloc Croix-Rouge" de 5 timbres à 4,80€. Création de Marc Taraskoff. Premier Jour à Paris le 19 septembre.

A TRAVERS LA PRESSE

Au cours des deux derniers trimestres, La Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses liste des principaux articles :

- *Le Cercle Philatélique Vésulien*, Maison des Associations, Bureau numéro 10, 53 rue Jean-Jaurès, BP 113, 70001, Vesoul Cedex : numéro 119, Mars 2009 (Vie du Cercle, Code ROC et REGATE, classe ouverte et chocolat, Lafayette, cartophilie : La Semeuse). Numéro 120, juin 2009 (la collection libre, code ROC et REGATE - suite-, marques postales armées du Portugal, numismatique).

- *Le Philatéliste Croix-Rouge*, 20 rue Robert Houdin, 75011 Paris : numéro 113, avril 2009 (Vie du club, nouveautés, les militaires internés en Suisse durant la 2ème guerre mondiale, La Croix-Rouge de Belgique : courriers des civils mai/août 40,).

- *Philanews, La Poste, Stamps and Philately*, E. Walschaertsstraat 1, 2800 Mechelen, Belgique. Cette revue est éditée trimestriellement par La Poste Belge. Elle recense toutes les émissions de La Poste belge et contient des articles explicatifs sur chaque émission. La Gazette a reçu

les trois premiers numéros de l'année 2009.

- *Variable*, Pl. Prim, 9A-7-2, 43001 Tarragona, Espagne. Cette revue est éditée en deux langues (espagnol et anglais) par l'Association Philatélique ATEEME, spécialisée dans la collection des vignettes postales. Dans le numéro 13 de Juillet 2009, PHILAPOSTEL est à l'honneur sur une double page pour notre AG de Bollwiller pour l'émission de la vignette LISA dessinée par Marie-Hélène Lauff notre secrétaire du Siège et notre bourse exposition à Raedersheim dans le même temps.

VENTES (Philatélie)

- Vds TP Colonies Françaises (Y.T Tome 2/1) en un seul exemplaire + Vatican, Belgique, Autriche, Italie, Réponse si TPR + mancoliste. C Bidault, Résidence Le Surcouf, 47/48 quai de Bosc, 34200 Sète.

- Vds collection Andorre Française de 1277 TP oblitérés pour 250 euros (cote 1430 euros), collection Monaco de 1560 TP oblitérés pour 750 euros (cote 4175 euros). Vds 1000 TP étranger oblitérés pour 12 euros. M. Vermare, 56 av. Victor Hugo, 69160 Tassin.

- Vds environ 200 enveloppes FDC, tableaux France et Monaco (1961/1994), cote 1250 euros. Faire offre à M. Brosier, 6 rue de Chavassieux, 42000 St Etienne.

- Vds TP** France au tiers de la cote Y.T ainsi que carnets Croix-Rouge, Personnages Célèbres, Journées du timbre, blocs, Taxe, Préoblitérés, Aviation, Service. G. Giordano, 371 Chemin de la Maunière, 83400 Hyères, 04 94 38 62 48.

- Vds TP en album neufs France de 1977 à 2003. tél. 02 38 93 43 58, Yvon Fortin, 52 rue Voltaire, 45120 Chalette sur Loing.

- Vds blocs du 1 au 120, blocs souvenirs 1 à 20 français - Libération : timbres de Roanne du n° 1 à 9 neufs - Bloc Pétain de 24 des FFL - De Gaulle Libération 3F50. Libération : Aigurand - Bordeaux - Annemasse - Lyon - Saverne - Alsace Lorraine 1940. Georges Courtadon, 17 r chateaufort, 06000 Nice.

- Vds. Blocs-feuillets ** France, Andorre, Calédonie, Polynésie, Monaco, Miquelon, TAAF, Wallis, Europe Est et Ouest. P. Payet, Bat 56, Apt 497, av. Joseph Bédier, 97490 Ste Clotilde.

ACHATS (Philatélie)

- Ach. série TP Chine 1292/1303, Cyprins dorés réf Y.T de préférence oblitérés. Ach. enveloppe 1er jour Mme de Sévigné 1940 (O) Grignan. P. Duru, 8 rue Ichard, 33260 La Teste.

- Ach. cursive 79/L'ISLEDIEU et 79/L'ISLEDIEU/ST GILLES S.VIE. Faire offre avec photocopie ou scan à R. Loëdec, 37 r. du Marquis de Sérigny, 17870 Loire les Marais, hotelnapoleon-aix@liberty-surf.fr.

- Rech. TP** Berlin n° 107, 109 et 120, Angola n° 781 à 813, Botswana n° 299 à 302, Libéria lettres chargées de 1920 et 1921 (25/29 et

30/34), Bolivie n° 990 à 995. J.F Fournial, 7 r. de la République, 42440 Noiretable, 04 77 24 94 52.

CARTOPHILIE

- Vds CPA départements et divers thèmes, lots, grand choix. Ecrire à C. Boulinguez, le Comborn, 24250 St Martial de Nabirat ou tel 05 53 29 39 72 (répondeur).

- Recherche CPA thème la Poste (malles-poste, facteurs, etc.). Michel Caron, 65 rue du Moulin, 62116 Bucquoy.

- Ach., vds., échange, cartes Barré-Dayez. Cartoliste contre 5 euros. Plus de 5000 cartes référencées dont près de la moitié disponibles. 70 illustrateurs répertoriés. L. Mary, 8 r. Ile de France, 44115 Basse G o u l a i n e , LM.MARY@orange.fr.

ECHANGES ET DIVERS

- Echange entiers TP de France et Iles Féroé (dont P1 à 100**) contre entiers de France et ex Colonies Françaises. Y. Cardot, 15 r. de Bruxelles, 90000 Belfort.

- Vds pièces de monnaie (ancien franc en argent), toutes pièces euros dont commémoratives. Vds capsules de champagne (détail ou série). J.F Glorian, 12

r.Mar.Foch, 62143 Angres, jeanfrançois.glorian@orange.fr.

- Recherche lettres de voitures, bulletins de colis ou tous documents sur l'expédition des colis postaux par voie ferroviaire ou maritime de France ou Alsace Lorraine (avec vignette, fiscaux, TP colis postaux ou classique). Recherche également courriers de prisonniers ou autres documents des guerres 14/18 et 39/45 liés à l'expédition ou la réception de colis (stalag, oflag, frontag, étiquettes de colis, accusé réception, bulletins de colis...) par voie ferroviaire ou maritime. T Derosne, 51 r. Abbé Grégoire, 77550 Moissy Cramayel, thierryderosne@hotmail.fr.

- Ech. enveloppes de courrier international (125 pays) avec beaucoup de thématiques contre TP oblitérés du monde (sauf Europe de l'Est) ou télécartes étrangères sauf Europe ou CPA de Charron (17), Djerba (Tunisie), Kouba, Tamarrasset (Algérie) ou Hôpital militaire Maillot (ancien Hôpital du Dey d'Alger). Réponse assurée, J.M Villemagne, BP 719, 4180 Djerba, Tunisie, 00 216 22 873 778, alyabissi@yahoo.fr.

- Rech. documents

travaux pratiques des Cours d'Instruction toutes époques (en particulier envois et cartes abonnements Poste restante, envoi Postexpress, Colissimo, envois taxés...) et vignettes expérimentales et d'essais sous toutes leurs formes peu courantes (Palissy essais fluo, blason lion fluo, cartons...). F. Henri, 285 r. du Gén. De Gaulle, 41400 St Georges sur Cher, 06 07 99 87 22, fhenri@laposte.net.

- Ach., ech., vds., T.P France seul sur lettre ayant circulée au tarif toutes périodes. Liste sur demande contre TPR. A. Baudel, 6 Allée des Lilais, 77170 Coubert, 01 64 06 74 15, alain.baudel@neuf.fr.

- Recherche des timbres ** de : Cotes des Somalis, Océanie, Nlle Calédonie, St-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, TAAF; ainsi que France** avant 1940. Propose à l'échange selon Y et T ou Dallay les mêmes pays en neufs ou oblitérés ainsi que tous les DOM-TOM, et anciennes colonies avant indépendance. Ai également des feuilles de ces pays y compris Andorre, Monaco, etc. Réponse assurée si mancoliste et timbre pour réponse à J-C Poullin, 1 avenue de la gare, 78320 La Verrière 01 34 61 92 80.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de La Gazette sont gratuites pour les adhérents de PHILAPOSTEL et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 5 novembre 2009 à : Philippe Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.

(aucun numéro d'adhérent n'est à fournir pour les abonnés)

.....

.....

.....

NOM.....PRÉNOM.....ADHÉRENT N°.....

ADRESSE.....

- Attention ! Compte tenu de la charge considérable que représente la gestion du service des petites annonces, chaque demande n'est valable qu'une fois. Il convient d'établir une nouvelle demande pour chaque nouvelle parution.

- Rappel : ces annonces sont à caractère strictement associatif. Les lecteurs de **La Gazette** qui en constateraient un usage abusif sont invités à en aviser la rédaction.

